

Description

Les auxiliaires de santé s'occupent, sous la supervision du personnel soignant diplômé, de l'accompagnement et des soins quotidiens de personnes âgées, handicapées ou malades. Ils effectuent des soins de base, d'hygiène et de confort et mettent à disposition des patients leurs compétences et leurs qualités humaines.

Leurs principales activités consistent à :

Activités de la vie quotidienne

- prodiguer les soins corporels (toilette, bain, shampooing, soins de la peau);
- aider le patient à s'alimenter (préparer des collations, distribuer les repas, donner à manger et à boire);
- assurer le confort des malades (préparation du lit, installation, mobilisation et lever des patients);
- maintenir l'ordre et la propreté (rangement des vêtements des personnes aidées, du matériel de soins, élimination adéquate des déchets, tenue en ordre de l'environnement);

Soins de base

- surveiller l'état général des patients (température, pulsations) et transmettre le résultat des observations à l'infirmier ou l'infirmière;
- donner certains soins de base (préparation d'inhalations, application de pommade ou instillation de gouttes nasales);
- soutenir moralement les personnes (les écouter, leur parler, leur proposer des occupations, les aider à garder le contact avec l'extérieur).

Environnement de travail

Les auxiliaires de santé travaillent en équipe dans des établissements médico-sociaux, des hôpitaux ou des services de soins à domicile. En tant que personnel soignant non professionnel, ils ne prennent aucune mesure de diagnostic, ni de traitement.

Dans certains cas de situations bien stabilisées, ils peuvent travailler seuls, avec visites de supervision; dans d'autres cas, ils partagent leurs tâches avec le personnel soignant diplômé.

Formation

La formation d'auxiliaire de santé s'acquiert par la fréquentation d'un cours dispensé par la Croix-Rouge suisse (CRS).

Lieux

- diverses localités romandes définies par les sections cantonales CRS.

Durée

- 120 heures de théorie dans les locaux CRS;
- 12 à 15 jours minimum de stage pratique (selon le canton concerné) dans une institution médico-sociale.

Conditions d'admission

- 18 ans révolus;
- motivation à aider des personnes dépendantes et tributaires de soins;
- maîtrise de la langue française orale et écrite (B1);
- bonne santé physique et mentale;
- stage préalable dans un établissement de soins recommandé ou exigé selon le canton concerné.

Titre obtenu

- attestation d'auxiliaire de santé CRS.

Contenu

- rôle de l'auxiliaire de santé CRS;
- collaboration et communication;
- hygiène et sécurité;
- aide aux soins et à la prise en charge: toilette, mouvements, explication du fonctionnement du corps humain, sexualité, sommeil et repos, alimentation, etc.;
- crises (douleur, décès) et situations d'urgence;
- ressources et promotion de la santé;
- organisation de la vie quotidienne.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/perfectionnement.

Remarque: Dans le canton de Vaud, il existe également une formation [d'auxiliaire de santé et de vie sociale](#) dispensée par l'EVAM et [d'auxiliaire accompagnant la personne âgée](#) dispensée par Héviva. Elles sont du même niveau de formation que celle de la Croix-Rouge.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Écoute et compréhension d'autrui
- Aptitude à travailler en équipe
- Équilibre affectif et psychique
- Courtoisie et tact
- Discrétion
- Hygiène et propreté

Perspectives professionnelles

Les auxiliaires de santé travaillent dans un établissement médico-social, un hôpital, un service de soins à domicile ou dans les services d'aide de la Croix-Rouge suisse. Ils et elles peuvent aussi être engagés chez des particuliers pour entourer des personnes âgées en bonne santé. C'est un domaine où le travail à temps partiel est largement répandu.

Les cours d'auxiliaire de santé constituent, dans le système de formation de la santé, une base pour une activité dans le domaine des soins de santé et des soins infirmiers.

Perfectionnement

Les auxiliaires de santé peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours mis sur pied par les responsables des sections cantonales de la Croix-Rouge suisse (psychogériatrie, accompagnement en fin de vie, soins des pieds, massages, etc.);
- apprentissage d'aide en soins et accompagnement (AFP) ou d'assistant-e en soins et santé communautaires (CFC), programmes spécifiques pour adultes.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide en soins et accompagnement AFP/Aide en soins et accompagnement AFP
- Assistant en soins et santé communautaire CFC/Assistante en soins et santé communautaire CFC
- Infirmier HES/Infirmière HES
- Samaritain/Samaritaine

Adresses

Association suisse du personnel auxiliaire de santé
Böschweg 5
9230 Flawil
Tél.: 079 627 92 48
<http://www.pflegeassistenzenz.ch>

Croix-Rouge suisse
Département santé et intégration
Werkstrasse 18
3084 Wabern
Tél.: 058 400 45 75
<http://www.redcross.ch>